

CONDITIONS GENERALES DE VENTE TOURISME ATSCAF GIRONDE

CONDITIONS GENERALES

L'inscription pour tout séjour (incluant minimum une nuitée) ou voyages proposés sous l'égide de l'ATSCAF GIRONDE implique l'acceptation des conditions générales exposées ci-dessous dans le cadre des conditions régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle, en application des lois du 22 juillet 2009 et du 24 mars 2012 du code du tourisme (art R 211 3 à R 211 11).

CONDITIONS PARTICULIERES

L'inscription

1 / Être membre de l'association et à jour de sa cotisation de l'année en cours, à la date du séjour ou du voyage.

2 / Remplir obligatoirement le bulletin d'inscription joint à la proposition de séjour ou de voyage, le dater et le signer et le renvoyer accompagné du chèque d'acompte demandé (généralement 30%).

3 / Régler obligatoirement le solde du séjour ou du voyage au moment de l'appel de fond envoyé par l'ATSCAF, généralement entre 45 et 31 jours avant le départ.

4 / Pour les voyages à l'étranger, produire la pièce d'identité valide demandée, nécessaire pour réaliser les diverses formalités administratives (émission des billets d'avion, visa, etc. ...). Toute modification d'orthographe de nom ou prénom entraînera une pénalité selon le montant établi par la compagnie aérienne.

5 / L'ATSCAF GIRONDE n'accepte pas de paiement par carte bancaire ni par Chèques Vacances.

Le prix

Les prix sont calculés par personne, base occupation chambre double. Ils comprennent les prestations détaillées au programme.

Pour les voyages à l'étranger, ils sont fixés en fonction du cours des changes et des coûts des transports aériens ou terrestres, à la date de parution du programme et en fonction d'un nombre précis et minimum de participants.

Ils sont susceptibles d'être modifiés en cas de fluctuations : dans ce cas le participant est avisé avant l'appel de solde. Les taxes aériennes et les surcharges carburant peuvent être réajustées jusqu'à l'émission des billets.

Les prix comprennent les frais de visas éventuels, taxes aéroport ou portuaires. Ces prix étant établis forfaitairement, aucune réduction ne peut être consentie pour les services non utilisés.

Pour certains voyages longs courriers il sera éventuellement possible de s'acquitter du solde en 3 fois sans frais après accord de l'association qui déterminera les conditions d'aménagement des paiements.

Le logement

La base du logement est systématiquement proposée en chambre double (sauf indication spéciale mentionnée au programme). Un supplément pour demande d'un logement en chambre individuelle sera appliqué selon indications mentionnées dans le bulletin d'inscription. Il pourra être réajusté au moment de l'appel de solde si un ou des hôtels disponibles au moment du départ appliquent un surcoût.

Une personne qui s'inscrit seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage mais l'ATSCAF n'est pas

tenue de lui trouver un binôme. Dans le cas contraire, le supplément pour chambre individuelle sera automatiquement appliqué.

Le déroulement du programme

Le circuit ou séjour détaillé est établi en fonction des données techniques (jour et horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestataires de services) préalablement à la parution du programme.

Toutefois ces éléments peuvent être modifiés après la parution du programme. Si ces changements sont connus avant le départ, les participants seront avisés immédiatement. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par l'accompagnateur ATSCAF dans le seul intérêt des participants ou leur sécurité.

Les indications de vols sont données à titre indicatif dans le descriptif du voyage. Les horaires précis ne seront confirmés que lors de la publication de la convocation aéroport.

IMPORTANT

L'ATSCAF GIRONDE agit seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des compagnies de transport. Elle ne peut être rendue responsable en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc. ...

De même un accident de personne survenu au cours du voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs, etc. ... restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage. L'ATSCAF GIRONDE ne pourra accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.

CONDITIONS D'ANNULATION

Par l'association : en cas d'insuffisance de participants et s'il n'est pas possible de maintenir l'organisation du voyage. Dans ce cas les personnes inscrites sont avisées et leur chèque d'arrhes entièrement restitué.

Par les participants : toute annulation doit être signalée le plus rapidement possible et obligatoirement confirmée par courrier auprès du secrétariat de l'ATSCAF GIRONDE.

Si l'annulation intervient hors délais d'intervention des assurances, les frais de dossier appliqués par l'agence prestataire seront obligatoirement à régler par le participant. Ils pourront éventuellement être majorés d'un forfait de 50€ par personne appliqué par l'ATSCAF GIRONDE au titre de pénalité et frais de dossier.

ASSURANCES

Tous les voyages à l'étranger l'ATSCAF GIRONDE incluent le pack ASSURANCES complet, Assistance, Rapatriement, Responsabilité civile, Bagages mais aussi Annulation, souscrit auprès de la compagnie d'assurances proposée par l'agence de voyages prestataire.

Ce document sera communicable sur demande à chaque participant dès l'inscription.

En cas d'annulation le montant de l'assurance contractée qui correspondant à un pourcentage du prix du voyage, ne peut être remboursé.

=====

**CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION
ATSCAF GIRONDE**

Retourner obligatoirement un exemplaire signé au secrétariat ATSCAF GIRONDE
Cité administrative Boite 29 Rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex

Tel : 05 56 93 34 00

Courriel : atscaf33@orange.fr

NOM

PRENOM

Inscription au voyage groupe "Trésors du Brésil" du 4 au 15 juin 2024

**Déclare avoir pris connaissance de toutes les conditions d'inscription et
entièrement les accepter.**

A

Le

Signature